

Investissement socialement responsable

En trois ans, l'empreinte carbone du portefeuille de placements de l'Université McGill a été réduite de moitié.

Cette mesure a permis d'éliminer :



73 000

tonnes d'émissions de carbone par année



l'équivalent du retrait de

14 267

automobiles à essence des routes

Faits saillants de 2022



Les émissions de carbone des placements en titres de capitaux propres sont désormais de 36,6 % en deçà de l'indice de référence



De nouveaux engagements de 4 millions de dollars seront affectés au fonds d'investissement sans énergie fossile, pour un total de 12,7 millions de dollars



Moins de 1 % des investissements sont inscrits au *Carbon Underground 200*



L'Université McGill a adhéré aux Principes pour l'investissement responsable soutenus par les Nations Unies



7,8 % du fonds de dotation (140 millions de dollars) consacrés aux investissements à retombées sociales.



99 % des gestionnaires de portefeuilles tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance